

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2007

Révision: 09.10.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** Successor T
- **Code du produit:** 100088
- **Emploi de la substance / de la préparation** Herbicide
- **Producteur/fournisseur:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
Fax +41 (0)62 746 80 08
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **Service chargé des renseignements:** Tel. +41 (0)62 746 80 00
- **Renseignements en cas d'urgence:** 145 ou 044 251 51 51 Centre Suisse d'Information Toxicologique

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xn Nocif
N Dangereux pour l'environnement

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 106700-29-2	pethoxamid	Xn, Xi, N; R 22-43-50/53	27,9%
CAS: 5915-41-3 EINECS: 227-637-9	terbuthylazine	Xn, N; R 22-50/53	17,5%
CAS: 64742-94-5 EINECS: 265-198-5	solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	Xn; R 65	10-20%
CAS: 107-21-1 EINECS: 203-473-3	Éthylène-glycol	Xn; R 22	2-5%
CAS: 99734-09-5	polyarylphenol ethoxylated	R 52/53	2-5%
CAS: 26264-06-2	Calcium Dodecylbenzene sulphonate	Xi; R 38-41	1-2%
CAS: 61827-42-7	isodecylalkohol ethoxylat	Xn, Xi; R 22-41-52/53	1-2%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2007

Révision: 09.10.2007

Nom du produit: Successor T

(suite de la page 1)

- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Traitement** Traitement symptomatique (décontamination, fonction vital), aucun antidot connu.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:** Pas nécessaire.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
À conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger contre le gel.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

107-21-1 Éthylène-glycol

VME	Valeur momentanée: 104 mg/m ³ , 40 ppm
	Valeur à long terme: 52 mg/m ³ , 20 ppm
	risque de pénétration percutanée

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2007

Révision: 09.10.2007

Nom du produit: Successor T

(suite de la page 2)

- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas aspirer d'aérosols.
- **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

Forme:	Liquide
Couleur:	Ivoire
Odeur:	Sucrée

- **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.

- **Point d'inflammation:** > 105°C

- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion:** Pas de danger d'explosion en cas de stockage et de manipulation conformes.

- **Densité à 20°C:** 1,07 g/cm³

- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Dispersable

- **valeur du pH à 20°C:** 4 (1% dans l'eau)

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2007

Révision: 09.10.2007

Nom du produit: **Successor T**

(suite de la page 3)

- **Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Oral	LD50	> 300 mg/kg - < 2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	5 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**

- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

- **des yeux:** Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif
Irritant

12 Informations écologiques

- **Effets écotoxiques:**

- **Toxicité aquatique:**

EC50 / 48h	40,2 mg/l (daphnia magna)
EbC50 / 0 - 72h	0,168 mg/l(taux de croissance) (Desmodesmus subspicatus (Alge))
LC50 / 96 h	6,4 mg/l (carpe)

- **Indications générales:** Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):**

9 Matières et objets dangereux divers.

- **Indice Kemler:**

90

- **No ONU:**

3082

- **Groupe d'emballage:**

III

- **Étiquette de danger**

9

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2007

Révision: 09.10.2007

Nom du produit: **Successor T**

(suite de la page 4)

· **Désignation du produit:** 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (pethoxamid)

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**



· **Classe IMDG:** 9
 · **No ONU:** 3082
 · **Label** 9
 · **Groupe d'emballage:** III
 · **Marine Pollutant:** Oui
 · **Désignation technique exacte:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (pethoxamid)

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



· **Classe ICAO/IATA:** 9
 · **No ID ONU:** 3082
 · **Label** 9
 · **Groupe d'emballage:** III
 · **Désignation technique exacte:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (pethoxamid)

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

Xn Nocif
 N Dangereux pour l'environnement

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

pethoxamid
 terbutylazine
 solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)

· **Phrases R:**

22 Nocif en cas d'ingestion.
 36 Irritant pour les yeux.
 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Phrases S:**

2 Conserver hors de portée des enfants.
 13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
 37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
 SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
 SPe 2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S 2) et dans les régions karstiques.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2007

Révision: 09.10.2007

Nom du produit: Successor T

(suite de la page 5)

- **Prescriptions nationales:**
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement.
Eviter chaque contact inutile avec le produit.
L'emploi abusif peut nuire à la santé.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**
 - 22 Nocif en cas d'ingestion.
 - 38 Irritant pour la peau.
 - 41 Risque de lésions oculaires graves.
 - 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 - 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 - 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 - 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- **Service établissant la fiche technique:** Stähler Suisse SA
- **Contact:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel.: +41 (0) 62 746 80 00 / Fax.: +41 (0) 62 746 80 08
Madame Orsolya Kovacs van Oijen
Monsieur Kurt Mühlemann

F